

**Le ministre annule la pré-rentrée 2014 en août.
Il annule la récupération
de la pré-rentrée pour 2014-2015.
FO demande l'annulation de la
récupération pour les années suivantes.**

Après une année d'intervention, de démarches, de pétitions... FO a obtenu que la récupération de la journée de pré rentrée soit annulée pour l'année 2014/2015.

La FNEC FP FO constate que le ministre a du reculer !

Toutefois, il ne compense pas la récupération de 2013-2014 (13 novembre ou 11 juin).

Lors du CSE du 11 juin la FNEC-FP-FO s'est félicitée que le ministre ait enfin entendu la demande des personnels et le caractère inacceptable de la récupération pour les enseignants d'une journée déjà travaillée au prétexte qu'elle s'effectue hors la présence des élèves.

La récupération doit être annulée pour les prochaines années !

Ce que le ministre accepte enfin pour 2014-2015, doit être mis en œuvre pour 2015-2016 et 2016-2017 ! FO a déposé un amendement pour l'annulation définitive de la récupération de la journée de pré-rentrée.

Le SNUipp a justifié son refus de voter l'amendement FO par la demande d'une nouvelle discussion sur l'ensemble du calendrier scolaire pour les années 2015-2016 et 2016-2017 afin de ne pas « voir revenir le rattrapage ».

SUD a demandé une discussion sur le zonage.

La FCPE a indiqué que cette discussion s'inscrirait dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale qui nécessite de remettre à plat la totalité du calendrier scolaire et du zonage.

**L'amendement FO contre la récupération
n'a pas reçu l'unanimité syndicale.**

Résultat du vote de l'amendement FO demandant l'annulation de la récupération de la pré rentrée pour les années 2015-2016 et 2016-2017 :

Pour : FO - SNALC - CGT - SUD

NPPV : FSU - UNSA - CFDT

Ni récupération, ni rentrée en août !

La FNEC FP FO poursuivra ses démarches pour que le ministre abandonne le principe de récupération de la journée de pré-rentrée et garantisse une rentrée et une pré-rentrée en septembre.

Montreuil le 16 juin 2014

